



RÉUNION DU RÉSEAU PARLEMENTAIRE DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA, LA TUBERCULOSE ET LE PALUDISME DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
Visioconférence
23 et 24 novembre 2020

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M^{me} Christine Labrie, députée de Sherbrooke, rapporteure du Réseau de lutte contre le VIH/SIDA de l'APF
- Conseiller en relations interparlementaires et internationales

AUTRES PARTICIPANTS

- M. Christian Levrat (Suisse), président du Réseau
- M^{me} Iphigénie Mukandera (Rwanda), rapporteure
- Une dizaine de parlementaires

CONTEXTE

En raison de la pandémie de Covid-19, la réunion qui devait avoir lieu à Genève, en Suisse, a dû être organisée en visioconférence. Il s'agissait de la première séance de travail du Réseau à la suite de la rencontre de Kinshasa, tenue en novembre 2019.

La Covid-19 ayant eu d'importants impacts sur la lutte contre le VIH/SIDA, ce sujet a été largement abordé au cours de la rencontre.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Dresser un portrait de l'état des lieux des sections membres du Réseau sur la pandémie de Covid-19 et ses impacts sur la lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme.

- La députée québécoise a informé ses collègues de l'évolution de la pandémie de Covid-19 au Québec. Elle a évoqué que le confinement a provoqué la fermeture de nombreuses cliniques de dépistage du VIH/SIDA et le report de rendez-vous de suivis. Elle a aussi souligné que la pandémie a mis en lumière plusieurs iniquités sociales, notamment envers les femmes, les personnes vivant dans la pauvreté et les immigrants et immigrantes. La pandémie a également eu des effets négatifs sur les personnes utilisatrices de drogues intraveineuses et donc, plus à risque de contracter le VIH. Enfin, la députée a fait remarquer que les organismes québécois venant en aide aux personnes vivant avec le VIH/SIDA ont eu à composer et à s'ajuster à cette nouvelle réalité.
- Les sections de la Nouvelle-Calédonie, de la Guinée équatoriale, de la Suisse, de la Belgique et du Canada ont également dressé un portrait de leur situation.

Entendre les interventions de représentantes et représentants du Fonds mondial de lutte contre le VIH/SIDA, du Réseau francophone de la Coalition VIH Justice Worldwide et d'ONUSIDA, entre autres.

- Il est ressorti que la Covid-19 menace les progrès effectués dans les luttes contre le VIH, la tuberculose et le paludisme, dont les cas pourraient doubler l'an prochain. M^{me} Françoise Vanni, a signalé que la Covid-19 pourrait anéantir deux décennies de progrès en la matière.
- Les parlementaires ont été sensibilisés sur la pénalisation des personnes vivant avec le virus du VIH dans l'espace francophone. Les cas du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Niger et du Canada leur ont été présentés.
- Le directeur régional Afrique de l'Ouest et du Centre d'ONUSIDA a mentionné que la pandémie de Covid-19 a perturbé les efforts de lutte contre le VIH-Sida. Il a émis trois suggestions aux parlementaires de la Francophonie : mettre fin à l'usage disproportionné de lois pénales pour les crises de santé, offrir un filet de sécurité sociale permettant la subsistance et l'autonomisation économique et

mettre les communautés au centre de la réponse ainsi que reconnaître politiquement et juridiquement les organisations communautaires dans la lutte aux pandémies.

Adopter le projet de [déclaration sur une distribution universelle et équitable d'un vaccin contre la Covid-19](#).

- La députée québécoise a contribué à l'élaboration et à l'adoption, à l'unanimité, d'une déclaration plaidant en faveur d'une distribution universelle et équitable des vaccins contre la Covid-19 ainsi que l'ensemble des produits de dépistage, de protection et de traitement. La déclaration exhorte également les chefs d'État et de gouvernement à s'engager pour faire de ces vaccins des biens communs universels et appelle les parlementaires francophones à œuvrer activement en ce sens. Enfin, elle encourage les chefs d'État et de gouvernement à adopter une approche de concertation avec les communautés et les groupes vulnérables plus sévèrement touchés par la Covid-19.

STATISTIQUES



SUIVIS

La déclaration a été transmise au secrétariat de la Commission sur la santé et les services sociaux de l'ANQ.